

Direction : Prévention et Sécurité

Prévention et Sécurité

REF : PREVSECU2009033

Signataire : AP/SS

OBJET :Axes du Contrat Local de Sécurité nouvelle génération (CLSng)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la circulaire interministérielle du 4 décembre 2006,

Vu le Contrat Local de Sécurité nouvelle génération 2008/2010,

Considérant les problématiques territoriales dans le cadre des politiques de prévention et de sécurité

Considérant le travail partenarial du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

A l'unanimité.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE les 4 axes du Contrat Local de Sécurité nouvelle génération 2008/2010 à développer lors de l'élaboration du contrat 2010/2012 à savoir :

- Développement des dispositifs thématiques et territoriaux de prévention
- Aide aux victimes, accès aux droits et soutien aux professions exposées
- Prévention situationnelle et amélioration du cadre de vie
- Lutte contre la délinquance sur la voie publique et l'économie souterraine

Le Maire